

Le coût salarial des enseignants par élève pour l'enseignement primaire et secondaire en 2000-2001

Une comparaison Québec – pays de l'OCDE

Version électronique disponible à <http://www.meq.gouv.qc.ca> dans la rubrique «statistiques»

Introduction

Les coûts salariaux rattachés au personnel enseignant constituent la principale dépense en éducation. Dans le présent bulletin d'information, il sera question du coût salarial des enseignants par élève ainsi que des facteurs qui en déterminent le niveau. Ces facteurs sont le niveau de traitement statutaire des enseignants, le temps d'apprentissage pour les élèves, le nombre d'heures d'enseignement exigées des enseignants et la taille des classes. Il s'agit ici de donner un point de vue comparatif sur la situation des commissions scolaires du Québec par rapport à celle qui prévaut dans les pays de l'OCDE.

Coût salarial des enseignants par élève

Il n'est présentement pas possible d'obtenir des données réelles, comparables, sur le coût salarial des enseignants par élève, mais l'OCDE a mis au point une méthodologie qui permet d'estimer des données par pays, à partir des quatre éléments suivants: le niveau de traitement statutaire des enseignants, le temps d'apprentissage annuel pour les élèves, le nombre d'heures d'enseignement exigées des enseignants à temps plein par année et la taille des classes¹.

Afin de situer le Québec par rapport à la moyenne des pays de l'OCDE, nous avons utilisé cette méthodologie et l'avons appliquée aux données pour l'année 2000-2001. Les données de base ayant servi à produire ces estimations proviennent de la publication *Regards sur l'éducation* de l'OCDE (édition 2002). La différence entre le coût salarial par élève au Québec et la moyenne de tous les pays considérés a été répartie entre les quatre facteurs explicatifs².

Les données fournies dans la publication de l'OCDE sont en dollars américains, mais aux fins de la présente comparaison du coût salarial des enseignants par élève, les données sont exprimées en dollars

¹ Voir l'annexe 1.

² Il est possible d'obtenir un calcul similaire pour chaque pays de l'OCDE (on compare chaque pays à la moyenne des pays) dans une publication conjointe du Bureau international du Travail (BIT) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) : Maria Teresa Siniscalco, Bureau international du Travail/UNESCO, *Un profil statistique de la profession d'enseignant*, 2002. Dans cette publication, les données portent sur l'année 1999.

canadiens³. Les données fournies dans le présent document indiquent la moyenne pour les pays considérés par l'OCDE ainsi qu'une moyenne, établie par la Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs (DRSI), qui exclut quelques pays dont le niveau de richesse (mesuré par le PIB par habitant) est particulièrement faible. Lorsque, dans le texte qui suit, nous comparerons le Québec avec la moyenne des pays de l'OCDE, nous ferons référence à cette moyenne ajustée.

Avant d'analyser les résultats de cette comparaison, nous allons présenter les facteurs qui ont servi à estimer le coût salarial des enseignants par élève dans les pays considérés ainsi qu'au Québec.

Le traitement statutaire des enseignants

Pour comparer la rémunération des enseignants, l'OCDE utilise différents indicateurs, dont le traitement de départ (en début de carrière), le traitement après 15 ans d'ancienneté, le traitement maximal (haut de l'échelle salariale) et le traitement par rapport au PIB par habitant. Ces rémunérations, qui font référence aux salaires fixés selon les échelles de rémunération officielles, sont préférées aux salaires moyens parce qu'elles ne sont pas influencées par la composition par âge de l'effectif enseignant. Les tableaux de l'annexe 2 présentent les données pour les pays de l'OCDE et le Québec en 2000-2001. Ces données sont fournies selon l'ordre d'enseignement : primaire, 1^{er} cycle du secondaire et secondaire supérieur.

Au Québec, la rémunération de base des enseignants des commissions scolaires et leur tâche sont déterminées par les conventions collectives. On y établit la rémunération en fonction de la scolarité et de l'expérience des enseignants. Des échelles salariales communes sont établies pour tous les enseignants quels que soient l'ordre d'enseignement (éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire) et le type de formation (formation générale des jeunes et des adultes et formation professionnelle).

Aux fins de la comparaison avec les pays de l'OCDE, nous avons considéré l'échelle salariale qui correspond aux enseignants possédant 17 ans de scolarité, soit la durée normale de la formation d'un enseignant au Québec. En 2000-2001, cette échelle contenait 15 échelons, qui correspondent aux années d'expérience reconnues aux fins de traitement (un échelon équivaut à une année d'expérience reconnue).

On remarque que, contrairement au Québec, le traitement annuel de base dans les pays de l'OCDE est habituellement plus élevé au 1^{er} cycle du secondaire qu'au primaire de même qu'il est plus élevé au cycle supérieur du secondaire qu'au 1^{er} cycle du secondaire. Le traitement annuel de base est plus élevé au Québec que dans la moyenne des pays de l'OCDE, pour tous les ordres d'enseignement, sauf pour le secondaire supérieur, et seulement lorsque l'on compare le traitement maximal. Il est à remarquer que la rémunération est sensiblement plus élevée au Québec (pour tous les ordres d'enseignement), lorsque l'on considère les enseignants qui ont 15 ans d'ancienneté. Cela s'explique par le fait que les enseignants du Québec atteignaient le sommet de leur échelle salariale à la quinzième année d'expérience reconnue pour le traitement, alors que dans les pays de l'OCDE, le traitement maximal est atteint en moyenne après environ 25 ans.

Ainsi, pour le 1^{er} cycle du secondaire, le traitement annuel de base des enseignants après 15 ans d'ancienneté était de 41 117 \$ dans la moyenne ajustée des pays de l'OCDE, en 2000-2001, alors que la donnée correspondante pour le Québec était de 52 916 \$. En 2000-2001, pour cet indicateur, seuls les pays suivants avaient un niveau de traitement supérieur ou similaire à celui des enseignants des commissions scolaires du Québec : l'Allemagne, le Japon, la Corée et la Suisse.

³ Les dollars américains sont convertis en dollars canadiens au moyen des taux de parité de pouvoir d'achat (PPA) produits par l'OCDE. « Les PPA sont des taux de conversion monétaire qui permettent d'exprimer dans une unité commune les pouvoirs d'achat des différentes monnaies. En d'autres termes, une somme d'argent donnée, convertie en monnaies nationales au moyen des PPA, permettra d'acheter le même panier de biens et services dans tous les pays. Les PPA sont donc des taux de conversion monétaire qui éliminent les différences de niveaux de prix existant entre les pays » (OCDE, *Comptes nationaux*).

En 2000-2001, pour la moyenne des pays de l'OCDE, le rapport traitement de base après 15 ans/PIB par habitant se situait entre 1,3 et 1,5, selon l'ordre d'enseignement considéré. Au Québec, ce rapport était sensiblement plus élevé, soit 1,75 en 2000-2001.

Le temps d'apprentissage annuel

Le temps d'apprentissage annuel est défini ici comme le nombre d'heures d'enseignement que les élèves doivent recevoir par année.

Les données disponibles pour les pays de l'OCDE en 2000-2001 sont fournies par âge (voir l'annexe 3). La moyenne du temps d'apprentissage pour les 9-11 ans était de 846 heures par année et celle pour les 12-14 ans était de 929 heures. Les données pour 2001-2002 indiquent sensiblement les mêmes durées, mais elles fournissent en plus la moyenne du temps d'apprentissage pour les 15 ans, qui était de 925 heures. Aux fins de notre estimation du coût salarial des enseignants par élève et sur la base de ces données, nous allons supposer un temps d'apprentissage de 846 heures au primaire et de 929 heures au secondaire (1^{er} cycle et supérieur).

Au Québec, en 2000-2001, le temps d'apprentissage annuel des élèves du primaire était le même que pour la moyenne des pays de l'OCDE, soit 846 heures, et de 900 heures au secondaire.

Le temps d'enseignement

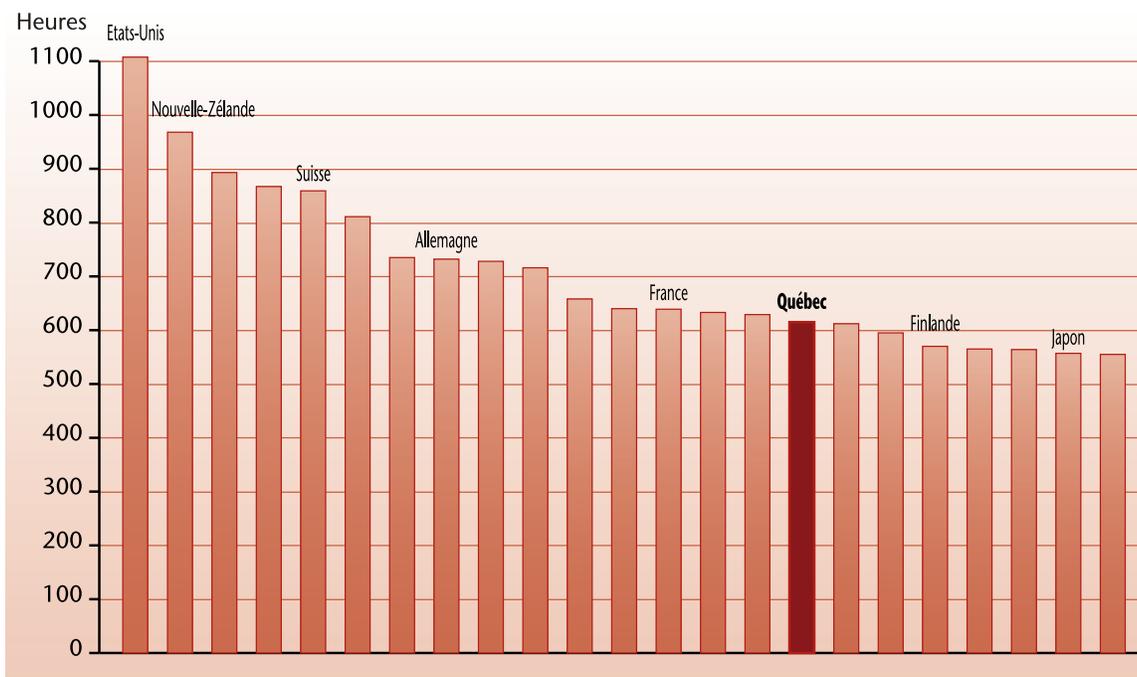
L'OCDE définit le temps d'enseignement comme le nombre annuel d'heures qu'un enseignant consacre à donner ses cours. Les heures d'enseignement annuelles sont calculées sur la base des heures d'enseignement quotidiennes, multipliées par le nombre de jours de classe par an, ou sur la base des heures d'enseignement par semaine, multipliées par le nombre de semaines par an durant lesquelles les écoles sont ouvertes aux cours. Pour cet élément, on ne tient pas compte des heures consacrées par l'enseignant à d'autres tâches telles que la préparation de cours, l'aide aux élèves, le perfectionnement et les réunions de personnel.

Le tableau de l'annexe 4 indique le nombre annuel d'heures d'enseignement dans les pays de l'OCDE et il apparaît que ce nombre va habituellement en diminuant, lorsque l'on passe d'un niveau inférieur vers un niveau supérieur. Ainsi, en 2000-2001, la moyenne ajustée pour les pays de l'OCDE se situait à 821 heures pour l'enseignement primaire, à 719 heures pour l'enseignement secondaire inférieur et à 669 heures pour l'enseignement secondaire supérieur.

Au Québec, le nombre annuel d'heures d'enseignement était moins élevé que pour la moyenne des pays de l'OCDE, en 2000-2001, soit 738 pour l'enseignement primaire et 615 pour l'enseignement secondaire⁴. L'écart est particulièrement élevé au secondaire. Le graphique 1 illustre la situation du Québec par rapport aux pays de l'OCDE.

⁴ Selon les Conventions de travail.

Graphique 1 Nombre d'heures annuelles de présence en classe des enseignants du secondaire (1^{er} cycle), Québec et pays de l'OCDE, en 2000-2001



La taille moyenne des classes

La taille moyenne des classes indique le nombre moyen d'élèves par classe. Une estimation de la taille moyenne des classes s'obtient en multipliant le rapport élèves-enseignant par le temps d'apprentissage et en divisant ce résultat par le temps d'enseignement⁵.

Le tableau de l'annexe 5 indique les rapports élèves/enseignant dans les pays de l'OCDE, selon le niveau d'enseignement. Pour l'enseignement primaire, le nombre moyen d'élèves par enseignant au Québec (17,5) est assez proche de la moyenne ajustée des pays de l'OCDE (17,3), tout comme pour l'ensemble de l'enseignement secondaire (14,2 au Québec en comparaison de 13,9). Ce tableau permet de distinguer les deux cycles du secondaire pour les pays de l'OCDE, mais les données pour le Québec ne le permettent pas.

Les facteurs qui font qu'au Québec, le nombre moyen d'élèves par enseignant peut être un peu différent au début et à la fin du secondaire sont surtout liés à la différence dans la composition de l'effectif scolaire. Ainsi, les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage se trouvent dans une plus forte proportion au début du secondaire qu'à la fin, alors que les élèves de la formation professionnelle se trouvent dans le second cycle du secondaire. Cependant, comme les taux d'encadrement sont plus élevés pour ces deux catégories d'élèves, cela signifie que ces deux facteurs se compensent au moins en partie.

Revenons maintenant au calcul de la taille moyenne des classes. En 2000-2001, la taille moyenne des classes du primaire est estimée à 18 dans les pays de l'OCDE, alors que celle du 1^{er} cycle du secondaire est estimée à 19, tout comme celle du secondaire supérieur. Les données correspondantes pour le Québec étaient respectivement de 20 et 21, pour le primaire et pour l'ensemble du secondaire.

⁵ Voir l'annexe 1.

Résultats

Les tableaux fournis dans cette section indiquent la contribution de chacun des quatre facteurs présentés ci-dessus à l'écart entre le coût salarial des enseignants par élève au Québec et dans la moyenne des pays de l'OCDE. Les données sont fournies pour chaque ordre d'enseignement considéré (primaire, 1^{er} cycle du secondaire et secondaire supérieur) et selon qu'il s'agit du salaire de départ des enseignants, du salaire après 15 ans ou du salaire maximum.

Pour bien comprendre le rôle de chacun de ces facteurs par rapport au coût de l'enseignement, nous pouvons procéder à la simulation suivante. Supposons deux pays dont les systèmes d'enseignement sont identiques, à l'exception de l'un des facteurs considérés. Si c'est le niveau de salaire qui est différent, le pays dont la rémunération est plus élevée sera celui dont le coût par élève des enseignants est le plus grand. Si c'est le temps d'apprentissage des élèves qui est différent, le pays dont le temps d'apprentissage est moindre a besoin de moins d'enseignants pour fournir les services éducatifs aux élèves et le coût de l'enseignement y est moins élevé. Si c'est le temps de présence en classe des enseignants qui est différent, le pays dont le temps d'enseignement donné par les enseignants est moins élevé doit engager un plus grand nombre d'enseignants pour assurer l'ensemble de la charge d'enseignement et le coût de l'enseignement y est plus élevé. Nous pouvons faire le même raisonnement pour la taille moyenne des classes et montrer que le pays dont le nombre moyen d'élèves par classe est plus élevé a un coût d'enseignement moins élevé.

Au primaire

Si nous revenons maintenant à la comparaison entre le Québec et la moyenne des pays de l'OCDE, le tableau 1 présente les résultats pour le primaire. Il apparaît que parmi les quatre facteurs qui déterminent le coût salarial par élève des enseignants, il y a deux facteurs qui accroissent l'écart entre les coûts (salaires plus élevés et temps de présence en classe des enseignants moins élevé au Québec), un facteur qui contribue à réduire l'écart (plus grande taille des classes au Québec) et un facteur neutre (car le temps d'instruction est le même au Québec et dans la moyenne ajustée des pays de l'OCDE).

Tableau 1 Influence des quatre facteurs sur l'écart entre le coût salarial des enseignants par élève au Québec et celui de la moyenne ajustée des pays de l'OCDE, dans l'enseignement primaire public, selon l'indicateur de salaire considéré, en 2000-2001

	Salaire de départ	Salaire après 15 ans	Salaire maximum
Coût salarial des enseignants au Québec, par élève (en \$)	1 954	3 024	3 024
Coût salarial des enseignants pour les pays de l'OCDE, par élève (en \$)	1 655	2 287	2 804
Écart (en \$)	299	737	220
Écart (en %)	18	32	8
Contribution des facteurs à cet écart (en \$):			
Traitement des enseignants	320	769	254
Temps d'apprentissage des élèves	0	0	0
Temps de présence en classe des ens.	193	283	311
Taille moyenne des classes	-214	-315	-345
Total	299	737	220

Au total, le coût salarial des enseignants par élève dans l'enseignement primaire public est plus élevé au Québec que dans la moyenne des pays de l'OCDE, pour tous les indicateurs de salaires considérés, et l'écart est particulièrement élevé lorsque l'on considère le salaire des enseignants après 15 ans (écart de 32 %)⁶.

Au secondaire (1^{er} cycle)

Il faut remarquer tout d'abord que le coût salarial des enseignants par élève est plus élevé au secondaire qu'au primaire en raison surtout du temps d'enseignement, qui est plus faible au secondaire. Ainsi, on peut rappeler qu'au Québec, en 2000-2001, le temps d'enseignement était de 738 heures au primaire et de 615 heures au secondaire, soit un écart de 20 %. Cet écart est en moyenne moins élevé dans les pays de l'OCDE (annexe 4).

Le tableau 2 présente les résultats de la comparaison entre le coût salarial des enseignants par élève pour le 1^{er} cycle du secondaire au Québec et dans la moyenne des pays de l'OCDE. Parmi les quatre facteurs qui déterminent le coût salarial par élève des enseignants, il y a deux facteurs qui accroissent l'écart entre les coûts (salaires plus élevés et temps de présence en classe des enseignants moins élevé au Québec) et deux facteurs qui contribuent à réduire l'écart (le temps d'instruction plus faible au Québec et la plus grande taille de ses classes).

Tableau 2 Influence des quatre facteurs sur l'écart entre le coût salarial des enseignants par élève au Québec et celui de la moyenne ajustée des pays de l'OCDE, dans l'enseignement secondaire public (1^{er} cycle), selon l'indicateur de salaire considéré, en 2000-2001

	Salaire de départ	Salaire après 15 ans	Salaire maximum
Coût salarial des enseignants au Québec, par élève (en \$)	2 408	3 726	3 726
Coût salarial des enseignants pour les pays de l'OCDE, par élève (en \$)	2 025	2 797	3 445
Écart (en \$)	383	929	281
Écart (en %)	19	33	8
Contribution des facteurs à cet écart (en \$):			
Traitement des enseignants	308	819	158
Temps d'apprentissage des élèves	-71	-104	-114
Temps de présence en classe des ens.	346	508	561
Taille moyenne des classes	-200	-294	-324
Total	383	929	281

Au total, le coût salarial des enseignants par élève dans l'enseignement secondaire public (1^{er} cycle) est plus élevé au Québec que dans la moyenne des pays de l'OCDE pour tous les indicateurs de salaires considérés et, ici aussi, l'écart est particulièrement élevé lorsque l'on considère le salaire des enseignants après 15 ans (écart de 33 %).

⁶ Tel que nous l'avons indiqué précédemment, cela s'explique par le fait que les enseignants du Québec atteignaient le sommet de leur échelle salariale à la quinzième année d'expérience reconnue pour le traitement, alors que dans les pays de l'OCDE, le traitement maximal est atteint en moyenne après environ 25 ans.

Au secondaire supérieur

Le tableau 3 présente les résultats de la comparaison entre le coût salarial des enseignants par élève pour le secondaire supérieur au Québec et dans la moyenne des pays de l'OCDE. Les facteurs considérés jouent dans le même sens que pour le 1^{er} cycle du secondaire, sauf dans le cas où l'on considère le salaire maximum (au secondaire supérieur, le salaire maximum des enseignants est moins élevé au Québec que dans la moyenne des pays de l'OCDE).

Pour ce dernier scénario, il y a trois facteurs qui sont moins coûteux au Québec (salaire maximum moins élevé, temps d'instruction plus faible et plus grande taille des classes) et un facteur qui est plus coûteux (temps de présence en classe des enseignants moins élevé). Ce dernier facteur ne compense qu'en partie pour les trois premiers. Il s'agit du seul scénario où le coût par élève est moins élevé au Québec que dans la moyenne des pays de l'OCDE (écart de 9 %)⁷.

Tableau 3 Influence des quatre facteurs sur l'écart entre le coût salarial des enseignants par élève au Québec et celui de la moyenne ajustée des pays de l'OCDE, dans l'enseignement secondaire public supérieur, selon l'indicateur de salaire considéré, en 2000-2001

	Salaire de départ	Salaire après 15 ans	Salaire maximum
Coût salarial des enseignants au Québec, par élève (en \$)	2 408	3 726	3 726
Coût salarial des enseignants pour les pays de l'OCDE, par élève (en \$)	2 319	3 300	4 080
Écart (en \$)	89	426	-354
Écart (en %)	4	13	-9
Contribution des facteurs à cet écart (en \$):			
Traitement des enseignants	209	605	-157
Temps d'apprentissage des élèves	-75	-112	-124
Temps de présence en classe des ens.	199	296	329
Taille moyenne des classes	-244	-363	-402
Total	89	426	-354

Conclusion et perspectives d'avenir

Bien qu'il n'y ait pas de données pour l'ensemble du primaire et du secondaire (pris comme un tout), les données fournies dans ce document indiquent que dans l'ensemble, deux facteurs étaient plus coûteux au Québec que pour la moyenne des pays de l'OCDE en 2000-2001 (rémunération plus élevée des enseignants et temps de présence en classe des enseignants plus faible) et deux facteurs étaient moins coûteux (temps d'apprentissage moins élevé pour l'enseignement secondaire et plus grande taille des classes). Au total, le coût salarial des enseignants par élève est plus élevé au Québec que dans la moyenne des pays de l'OCDE.

Par ailleurs, compte tenu des données déjà disponibles pour 2001-2002, des ententes entre le gouvernement du Québec et les syndicats d'enseignants et de l'augmentation prévue du temps d'apprentissage au primaire, tout indique que le coût plus élevé au Québec va continuer de prévaloir dans les prochaines années et que l'écart avec la moyenne des pays de l'OCDE va possiblement s'agrandir.

⁷ Nous verrons plus loin qu'à compter de 2001-2002, deux échelons ont été ajoutés à l'échelle des enseignants québécois qui ont 17 ans de scolarité reconnus aux fins de rémunération (dans le cadre d'une entente entre le gouvernement du Québec et les syndicats d'enseignants). Cela signifie qu'à compter de 2001-2002, le salaire maximum sera atteint après 17 ans. Par ailleurs, cela signifie également que le salaire maximum a été augmenté et il était plus élevé que celui calculé pour la moyenne des pays de l'OCDE en 2001-2002 (même pour l'enseignement secondaire supérieur).

Sur la question des ententes entre le gouvernement et les syndicats d'enseignants, on peut distinguer deux volets. Il y a eu une première entente en avril 2000, établissant une nouvelle structure salariale pour le personnel enseignant. Il s'agissait alors d'un redressement graduel des échelles de salaires avec effet rétroactif jusqu'en 1995-1996. Avec cette entente, le niveau de scolarité minimum reconnu aux fins de rémunération a été augmenté de 14 à 17 ans (en 2001-2002) et, à compter de 2001-2002, deux échelons ont également été ajoutés.

Une seconde entente (en 2002) vise à remplacer les échelles actuelles par une échelle unique de 17 échelons comportant des seuils d'entrée selon la scolarité. La mise en place de cette nouvelle structure se fera progressivement entre 2003-2004 et 2005-2006. Cette échelle unique sera plus avantageuse pour les enseignants que les échelles actuelles et tiendra compte de la reconnaissance du temps total de travail fait par les enseignants dans et en dehors de l'école. Ceux-ci devront cependant augmenter graduellement leur temps de présence à l'école de 27 à 29 heures en 2003-2004, puis à 30 heures en 2004-2005 et à 32 heures en 2005-2006. Cependant, cette augmentation du temps de présence à l'école ne modifie pas le temps de présence en classe des enseignants.

Pour renseignements :

Marius Demers

Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs (DRSI)

Tél. : (418) 644-5815

Bulletins statistiques déjà parus:

- LESPÉRANCE, André. *Le niveau de diplomation à la sortie de l'enseignement*, n° 1, novembre 1997.
- DEMERS, Marius. *Rémunération et temps d'enseignement des enseignants dans l'enseignement public primaire et secondaire (1^{er} cycle): une comparaison Québec pays de l'OCDE*, n° 2, novembre 1997.
- DEMERS, Marius. *La dépense d'éducation par rapport au PIB: une comparaison Québec – pays de l'OCDE*, n° 3, juin 1998.
- MAHEU, Robert. *La diplomation à l'enseignement secondaire, collégial et universitaire en 1995: une comparaison Québec – pays de l'OCDE*, n° 4, juin 1998.
- BEAUCHESNE, Luc. *Élèves diplômés au secondaire et au collégial: analyse sociodémographique*, n° 5, juin 1998.
- ST-GERMAIN, Claude. *Une comparaison internationale des résultats des élèves québécois en mathématique et en sciences*, n° 6, août 1998.
- FOUCAULT, Diane. *Un portrait statistique de l'évolution de la situation scolaire de la population autochtone du Québec*, n° 7, septembre 1998.
- DEMERS, Marius. *La rentabilité du diplôme*, n° 8, février 1999.
- OUELLETTE, Raymond. *Prévisions de l'effectif enseignant des commissions scolaires de 1996-1997 à 2008-2009*, n° 9, février 1999.
- ST-GERMAIN, Claude. *La situation linguistique dans le secteur de l'éducation en 1997-1998*, n° 10, mars 1999.

- ST-GERMAIN, Claude. *La scolarité de la population adulte des principales communautés culturelles du Québec en 1996*, n° 11, mai 1999.
- DUFORT, Jean-Pierre. *La formation professionnelle au secondaire*, n° 12, septembre 1999.
- ST-GERMAIN, Claude. *La scolarisation au Québec et dans les pays de l'OCDE en 1995-1996*, n° 13, novembre 1999.
- LESPÉRANCE, André, Pierre DUCHARME et Diane FOUCAULT. *Le décrochage scolaire*, n° 14, mars 2000.
- OUELLETTE, Raymond. *Le personnel de direction des écoles des commissions scolaires*, n° 15, mai 2000.
- DEMERS, Marius. *L'éducation... Oui, c'est payant!*, n° 16, juin 2000.
- AUDET, Marc. *L'insertion professionnelle des titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise au cours des deux dernières décennies*, n° 17, août 2000.
- FOUCAULT, Diane. *Le système éducatif du Québec et la Classification internationale*, n° 18, septembre 2000.
- DEMERS, Marius. *Rémunération des enseignants dans le réseau public, au primaire et au secondaire, en 1997-1998 : une comparaison Québec – pays de l'OCDE*, n° 19, septembre 2000.
- DEMERS, Marius. *La dépense d'éducation par rapport au PIB en 1997 : une comparaison Québec – pays de l'OCDE*, n° 20, novembre 2000.
- FOUCAULT, Diane. *La diplomation au Québec et dans les pays de l'OCDE*, n° 21, janvier 2001.
- LAVIGNE, Jacques. *Prévisions de l'effectif étudiant en équivalence au temps plein dans les universités du Québec, de 2000-2001 à 2014-2015*, n° 22, juillet 2001.
- LA HAYE, Jacques. *Indicateurs de cheminement des étudiantes et étudiants inscrits au baccalauréat dans les universités québécoises*, n° 23, avril 2002.
- LAVIGNE, Jacques. *Prévisions de l'effectif étudiant en équivalence au temps plein dans les universités du Québec, de 2001-2002 à 2015-2016*, n° 24, juillet 2002.
- *Abandon scolaire et décrochage : les concepts*, n° 25, mars 2003.
- BEAUCHESNE, Luc. *La carte de la population scolaire et les indices de défavorisation*, n° 26, mars 2003.
- BAILLARGEON, Guy et Gaston SYLVAIN. *Les écarts de rémunération entre les hommes et les femmes chez les personnes diplômées de la formation professionnelle et technique*, n° 27 – à venir.
- BAILLARGEON, Guy et Jacques La Haye. *Cheminement scolaire : du collégial à l'université*, n° 28, juin 2003.

ANNEXE 1

Facteurs explicatifs des écarts entre les régions quant au coût salarial des enseignants par élève

Afin de pouvoir expliquer les écarts observés entre les régions quant au coût salarial des enseignants par élève, il est nécessaire d'effectuer une analyse comparative des principaux facteurs qui déterminent le niveau du coût salarial des enseignants, par élève, dans chaque région. Les facteurs considérés sont : le niveau de salaire statutaire des enseignants, le temps d'apprentissage annuel pour les élèves, le nombre annuel d'heures d'enseignement exigées des enseignants à temps plein et la taille des classes (selon la méthodologie établie par l'OCDE)⁸.

Soit l'équation d'identité suivante :

$$\text{CSE} = \text{SAL} \times \text{TAE} \times \frac{1}{\text{TPC}} \times \frac{1}{\text{TAC}} = \frac{\text{SAL}}{\text{REE}}$$

où,

$$\text{TAC} = \text{REE} \times \frac{\text{TAE}}{\text{TPC}}$$

et,

CSE: Coût salarial des enseignants par élève ;

SAL: Traitement statutaire des enseignants ;

TAE: Temps d'apprentissage des élèves (nombre annuel d'heures) ;

TPC: Temps de présence en classe des enseignants (nombre annuel d'heures) ;

TAC: Taille des classes (nombre moyen d'élèves par classe) ;

REE: Rapport élèves/enseignant.

⁸ Les formules utilisées pour calculer la contribution des facteurs explicatifs quant à l'écart entre le coût salarial des enseignants par élève entre les régions considérées ne sont pas fournies dans le présent document, mais sont disponibles sur demande.

ANNEXE 2a

Traitement annuel de base des enseignants du primaire, dans les établissements publics, en dollars canadiens convertis en PPA, en 2000-2001, pour les pays de l'OCDE et le Québec

	Traitement de départ	Traitement après 15 ans d'ancienneté	Traitement maximal	Rapport traitement après 15 ans / PIB par habitant
Australie	32 533	46 339	46 343	1,43
Autriche	26 563	32 149	53 798	1,03
Belgique (flamande)	29 188	39 105	46 377	1,22
Belgique (française)	27 809	37 851	45 325	1,18
<i>République tchèque</i>	8 522	11 300	15 154	0,65
Danemark	35 231	39 789	39 789	1,16
Angleterre	27 137	42 939	42 939	1,48
Finlande	22 372	30 472	31 629	1,03
France	24 441	32 878	48 511	1,17
Allemagne	37 767	45 865	49 635	1,52
<i>Grèce</i>	24 278	29 446	35 523	1,50
<i>Hongrie</i>	7 364	10 477	14 284	0,71
Islande	24 469	26 865	31 142	0,80
Irlande	26 697	43 270	48 841	1,24
Italie	25 322	30 389	36 670	1,03
Japon	27 430	51 812	66 143	1,62
Corée	31 823	53 182	84 480	2,49
<i>Mexique</i>	13 594	17 937	29 689	1,62
Pays-Bas	33 167	39 550	47 872	1,18
Nouvelle-Zélande	20 998	40 720	40 720	1,70
Norvège	28 740	32 466	35 151	0,92
Portugal	21 676	32 195	59 885	1,52
Ecosse	25 327	42 106	42 106	1,45
Espagne	30 285	35 406	45 058	1,52
Suède	24 071	30 920	n.d.	1,05
Suisse	42 118	55 331	65 713	1,53
<i>Turquie</i>	15 016	17 053	19 070	2,06
États-Unis	33 434	48 487	59 026	1,12
Moyenne OCDE	25 978	35 582	43 736	1,32
Moy, OCDE ajustée*	28 635	39 569	48 507	1,32
Québec	34 198	52 916	52 916	1,75
Écart Qc/OCDE*(en %)	19	34	9	

n.d. : Non disponible.

Sources : Pour les pays de l'OCDE : OCDE, *Regards sur l'éducation*, 2002, Tableau D6.1, page 373 (voir N.B.); Pour le Québec : DRSI, ministère de l'Éducation du Québec.

* Quelques pays dont le niveau de richesse est particulièrement faible ont été exclus de la comparaison (les pays en italique : Hongrie, Grèce, Mexique, République tchèque et Turquie).

N. B. : Dans la publication *Regards sur l'éducation*, les données sur les salaires des enseignants sont en dollars américains.

Aux fins de la production du présent tableau, les données ont été exprimées en dollars canadiens au moyen du taux de parité de pouvoir d'achat (PPA) entre le Canada et les États-Unis (donnée produite par l'OCDE). Par ailleurs, les moyennes indiquées sont des moyennes arithmétiques (méthode de calcul retenue par l'OCDE).

ANNEXE 2b

Traitement annuel de base des enseignants du secondaire (1^{er} cycle), dans les établissements publics, en dollars canadiens convertis en PPA, en 2000-2001, pour les pays de l'OCDE et le Québec

	Traitement de départ	Traitement après 15 ans d'ancienneté	Traitement maximal	Rapport traitement après 15 ans / PIB par habitant
Australie	32 605	46 358	46 360	1,43
Autriche	27 315	33 506	56 937	1,07
Belgique (flamande)	29 446	41 236	50 271	1,28
Belgique (française)	28 394	40 140	49 206	1,25
<i>République tchèque</i>	8 522	11 300	15 154	0,65
Danemark	35 231	39 789	39 789	1,16
Angleterre	27 137	42 939	42 939	1,48
Finlande	25 072	34 715	36 451	1,18
France	27 054	35 490	51 252	1,26
Allemagne	42 218	49 079	55 878	1,63
<i>Grèce</i>	24 668	29 836	35 913	1,52
<i>Hongrie</i>	7 364	10 477	14 284	0,71
Islande	24 469	26 865	31 142	0,80
Irlande	28 027	43 736	49 307	1,25
Italie	27 415	33 284	40 548	1,13
Japon	27 430	51 812	66 143	1,62
Corée	31 640	52 998	84 296	2,48
<i>Mexique</i>	17 403	22 700	37 339	2,05
Pays-Bas	34 416	42 332	52 593	1,26
Nouvelle-Zélande	20 998	40 720	40 720	1,70
Norvège	28 740	32 466	35 151	0,92
Portugal	21 676	32 195	59 885	1,52
Ecosse	25 327	42 106	42 106	1,45
Espagne	32 726	38 256	48 163	1,65
Suède	24 071	30 920	n.d.	1,05
Suisse	49 668	66 263	76 876	1,83
<i>Turquie</i>	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
États-Unis	33 448	48 487	57 969	1,12
Moyenne OCDE	27 499	37 778	46 795	1,35
Moy, OCDE ajustée*	29 762	41 117	50 635	1,37
Québec	34 198	52 916	52 916	1,75
Écart Qc/OCDE*(en %)	15	29	5	

n.d. : Non disponible.

Sources : Pour les pays de l'OCDE : OCDE, *Regards sur l'éducation*, 2002, Tableau D6.1, page 373 (voir N.B.); Pour le Québec : DRSI, ministère de l'Éducation du Québec.

* Quelques pays dont le niveau de richesse est particulièrement faible ont été exclus de la comparaison (les pays en italique : Hongrie, Grèce, Mexique, République tchèque et Turquie).

N. B. : Dans la publication *Regards sur l'éducation*, les données sur les salaires des enseignants sont en dollars américains. Aux fins de la production du présent tableau, les données ont été exprimées en dollars canadiens au moyen du taux de parité de pouvoir d'achat (PPA) entre le Canada et les États-Unis (donnée produite par l'OCDE). Par ailleurs, les moyennes indiquées sont des moyennes arithmétiques (méthode de calcul retenue par l'OCDE).

ANNEXE 2c

Traitement annuel de base des enseignants de la formation générale au secondaire (2^e cycle), dans les établissements publics, en dollars canadiens convertis en PPA, en 2000-2001, pour les pays de l'OCDE et le Québec

	Traitement de départ	Traitement après 15 ans d'ancienneté	Traitement maximal	Rapport traitement après 15 ans / PIB par habitant
Australie	32 605	46 358	46 360	1,43
Autriche	29 272	37 007	65 108	1,19
Belgique (flamande)	36 535	52 732	63 384	1,64
Belgique (française)	35 423	51 675	62 363	1,61
<i>République tchèque</i>	10 370	13 771	18 418	0,80
Danemark	34 878	46 318	49 527	1,35
Angleterre	27 137	42 939	42 939	1,48
Finlande	26 036	36 451	38 572	1,23
France	27 054	35 490	51 252	1,26
Allemagne	45 246	53 097	62 925	1,76
<i>Grèce</i>	24 668	29 836	35 913	1,52
<i>Hongrie</i>	8 924	13 184	17 620	0,89
Islande	25 496	31 656	37 987	0,95
Irlande	28 027	43 736	49 307	1,25
Italie	27 415	34 278	42 517	1,16
Japon	27 430	51 843	68 131	1,62
Corée	31 640	52 998	84 296	2,48
<i>Mexique</i>	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>
Pays-Bas	34 743	59 097	70 068	1,77
Nouvelle-Zélande	20 998	40 720	40 720	1,70
Norvège	28 740	32 466	35 151	0,92
Portugal	21 676	32 195	59 885	1,52
Ecosse	25 327	42 106	42 106	1,45
Espagne	35 188	41 122	51 450	1,77
Suède	26 213	32 962	n.d.	1,12
Suisse	59 439	78 699	89 474	2,18
<i>Turquie</i>	13 738	15 775	17 792	1,91
États-Unis	33 579	48 619	58 125	1,12
Moyenne OCDE	28 807	40 634	50 053	1,45
Moy, OCDE ajustée*	31 309	44 546	55 075	1,48
Québec	34 198	52 916	52 916	1,75
Écart Qc/OCDE*(en %)	9	19	-4	

n.d. : Non disponible.

Sources : Pour les pays de l'OCDE : OCDE, *Regards sur l'éducation*, 2002, Tableau D6.1, page 373 (voir N.B.); Pour le Québec : DRSI, ministère de l'Éducation du Québec.

* Quelques pays dont le niveau de richesse est particulièrement faible ont été exclus de la comparaison (les pays en italique : Hongrie, Grèce, Mexique, République tchèque et Turquie).

N. B. : Dans la publication *Regards sur l'éducation*, les données sur les salaires des enseignants sont en dollars américains. Aux fins de la production du présent tableau, les données ont été exprimées en dollars canadiens au moyen du taux de parité de pouvoir d'achat (PPA) entre le Canada et les États-Unis (donnée produite par l'OCDE). Par ailleurs, les moyennes indiquées sont des moyennes arithmétiques (méthode de calcul retenue par l'OCDE).

ANNEXE 3

Nombre total d'heures par an d'apprentissage des élèves dans les établissements publics, pour les pays de l'OCDE et le Québec, en 2000-2001

	Moyenne pour les élèves de 9 à 11 ans	Moyenne pour les élèves de 12 à 14 ans
Australie	987	1 019
Autriche	n.d.	1 148
Belgique (flamande)	831	955
Belgique (française)	n.d.	1 075
<i>République tchèque</i>	752	867
Danemark	790	890
Angleterre	890	940
Finlande	694	808
France	814	1 042
Allemagne	796	903
<i>Grèce</i>	928	1 064
<i>Hongrie</i>	834	925
Islande	692	809
Irlande	941	891
Italie	1 020	1 020
Japon	761	875
Corée	737	867
<i>Mexique</i>	800	1 167
Pays-Bas	1 000	1 067
Nouvelle-Zélande	985	948
Norvège	770	827
Portugal	833	842
Écosse	1 000	1 000
Espagne	795	845
Suisse	741	741
<i>Turquie</i>	796	796
États-Unis	n.d.	n.d.
Moyenne OCDE	841	936
Moyenne OCDE ajustée*	846	929
Québec	846	900

n.d. : Non disponible

Sources : Pour les pays de l'OCDE : OCDE, *Regards sur l'éducation*, 2002, Tableau D1.1, page 310; Pour le Québec : DRSI, ministère de l'Éducation du Québec.

* Quelques pays dont le niveau de richesse est particulièrement faible ont été exclus de la comparaison (les pays en italique : Hongrie, Grèce, Mexique, République tchèque et Turquie).

ANNEXE 4

Nombre d'heures annuelles d'enseignement des enseignants, dans les établissements publics, pour les pays de l'OCDE et le Québec, en 2000-2001

	Enseignement primaire	Enseignement secondaire inférieur	Enseignement secondaire supérieur progr. généraux
Australie	882	811	803
Autriche	684	658	623
Belgique (flamande)	831	716	671
Belgique (française)	804	728	668
<i>République tchèque</i>	650	650	621
Danemark	640	640	560
Finlande	656	570	527
France	907	639	611
Allemagne	783	732	690
<i>Grèce</i>	780	629	629
<i>Hongrie</i>	583	555	555
Islande	629	629	464
Irlande	915	735	735
Italie	748	612	612
Japon	635	557	478
Corée	829	565	545
<i>Mexique</i>	800	1 182	<i>n.d.</i>
Pays-Bas	930	867	867
Nouvelle-Zélande	985	968	950
Norvège	713	633	505
Portugal	815	595	515
Écosse	950	893	893
Espagne	880	564	548
Suède	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>
Suisse	884	859	674
<i>Turquie</i>	639	<i>n.d.</i>	504
États-Unis	1 139	1 127	1 121
Moyenne OCDE	792	720	648
Moyenne OCDE ajustée*	821	719	669
Québec	738	615	615

n.d. : Non disponible

Sources : Pour les pays de l'OCDE : OCDE, *Regards sur l'éducation*, 2002, Tableau D7.1, page 384; Pour le Québec : DRSI, ministère de l'Éducation du Québec.

* Quelques pays dont le niveau de richesse est particulièrement faible ont été exclus de la comparaison (les pays en italique : Hongrie, Grèce, Mexique, République tchèque et Turquie).

ANNEXE 5

Rapport élèves / enseignant, dans les établissements publics et privés, pour les pays de l'OCDE et le Québec, en 2000-2001

	Enseignement préscolaire	Enseignement primaire	Enseignement secondaire inférieur	Enseignement secondaire supérieur progr. généraux	Enseignement secondaire total
Australie	n.d.	17,3	n.d.	n.d.	12,6
Autriche	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Belgique	n.d.	15,0	n.d.	n.d.	9,7
Canada	18,1	18,1	18,1	19,5	18,8
<i>République tchèque</i>	<i>13,1</i>	<i>19,7</i>	<i>14,7</i>	<i>11,5</i>	<i>13,1</i>
Danemark	6,6	10,4	11,4	14,4	12,8
Finlande	12,2	16,9	10,7	17,0	13,8
France	19,1	19,8	14,7	10,4	12,5
Allemagne	23,6	19,8	15,7	13,9	15,2
<i>Grèce</i>	<i>15,8</i>	<i>13,4</i>	<i>10,8</i>	<i>10,5</i>	<i>10,7</i>
<i>Hongrie</i>	<i>11,6</i>	<i>10,9</i>	<i>10,9</i>	<i>11,4</i>	<i>11,2</i>
Islande	5,4	n.d.	12,7	9,7	n.d.
Irlande	15,1	21,5	15,9	n.d.	n.d.
Italie	13,0	11,0	10,4	10,2	10,3
Japon	18,8	20,9	16,8	14,0	15,2
Corée	23,1	32,1	21,5	20,9	21,2
Luxembourg	20,2	15,9	n.d.	n.d.	9,2
<i>Mexique</i>	<i>22,4</i>	<i>27,2</i>	<i>34,8</i>	<i>26,5</i>	<i>31,7</i>
Pays-Bas	n.d.	16,8	n.d.	n.d.	17,1
Nouvelle-Zélande	7,5	20,6	19,9	13,1	16,3
Norvège	n.d.	12,4	9,9	9,7	n.d.
Pologne	13,1	12,7	11,5	16,9	15,5
Portugal	16,4	12,1	10,4	7,9	9,0
<i>République slovaque</i>	<i>10,1</i>	<i>18,3</i>	<i>13,5</i>	<i>12,8</i>	<i>13,2</i>
Espagne	16,1	14,9	n.d.	n.d.	11,9
Suède	n.d.	12,8	12,8	15,2	14,1
Suisse	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
<i>Turquie</i>	<i>16,0</i>	<i>30,5</i>	<i>n.d.</i>	<i>14,0</i>	<i>14,0</i>
Royaume-Uni	21,0	21,2	17,6	12,5	14,8
États-Unis	18,7	15,8	16,3	14,1	15,2
Moyenne OCDE	15,5	17,7	15,0	13,9	14,3
Moyenne OCDE ajustée*	15,9	17,3	14,7	13,5	13,9
Québec	20,6	17,5	14,2	14,2	14,2

n.d. : Non disponible

Sources : Pour les pays de l'OCDE : OCDE, *Regards sur l'éducation*, 2002, Tableau D2.2, page 321; Pour le Québec : DRSI, ministère de l'Éducation du Québec.

* Quelques pays dont le niveau de richesse est particulièrement faible ont été exclus de la comparaison (les pays en italique : Hongrie, Grèce, Mexique, République slovaque, République tchèque et Turquie).